



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 10

COURRIERS DES ARBITRES

- BOUZALMAT Mouaàd : Feuille de match reçue, transmise à la commission compétente.
- TIRAS Lokman : Lu et noté. (**RAPPEL** : Tout courrier concernant la formation et question technique doit être envoyé à Roland VIALLET «roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr » et tout ce qui concerne l'arbitrage doit être envoyé uniquement à l'adresse de la commission « arbitres@drome-ardeche.fff.fr » et non à l'adresse mail du District).
- CHANEGUIER Thomas : Reçu certificat médical. Prompt rétablissement.
- SADIK Salim : Lu et noté.
- TOURELLE Cyril : Lu et noté et attendons justificatif.
- COLISSON Arthur : Lu et noté. Tous les membres de la CDA te souhaitent une bonne réussite dans ta nouvelle vie professionnelle.
- MAGNET Dorian : Reçu certificat médical Prompt rétablissement.
- NOEL Thierry : Lu et noté.
- BOURA Yssoufi : Lu et noté.
- AKOUMI Brahim : Reçu certificat médical. Prompt rétablissement.
- ROUDIL Jean Bernard : Lu et noté. Remerciements.
- SEDDOUGUI Fouad : Lu et noté.
- ROSSINI Stéphane : Lu et noté.
- LEBON Florian: Lu et noté.
- ASTIER Antoine : Lu et noté.
- PREDON Bastien : Lu et noté.

COURRIERS DES CLUBS

- IN FC Barbières BRM : Reçu réserve faute technique, transmise au responsable CTDA.
- FC du Châtelet : Demande d'arbitre D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- FC Bren : Demande de révocation, lu et notée.
- US Montélier : Demande d'arbitre D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- US Mours : Demande d'arbitre D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- ESP. Hostun : Demande d'arbitre D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- FC La Coucourde : Demande d'arbitre D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- IND Lablachère : Lu et noté.
- AS Les Vans : lu et noté.
- US Montélimar : Lu et noté.

DEMANDE D'ARBITRE

RAPPEL AUX CLUBS

Toute demande d'arbitre doit se faire au plus tard, **le vendredi 15 jours avant la dite rencontre et sur imprimé à télécharger sur le site du District à Documents Clubs**

<p style="text-align: center;">COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CLUBS ET DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES FEUILLE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE</p>

A compter de cette saison sportive, une nouvelle procédure de remboursement des frais d'arbitrage est mise en place pour l'ensemble des compétitions organisées par le District Drôme-Ardèche de Football.

De ce fait, la commission de district de l'arbitrage demande à tous les arbitres adultes et jeunes, de respecter scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Utiliser **UNIQUEMENT** la feuille de remboursement qui sera distribuée lors de l'assemblée générale des arbitres et envoyée aux clubs via leur adresse mail.
- Présenter **OBLIGATOIREMENT** cette feuille de remboursement dûment complétée au club lors de chaque rencontre.

Pour information, la feuille de remboursement des frais d'arbitrage est téléchargeable sur le site internet du District dans la rubrique « documents ».

En cas de non présentation de ce document, le club ne remboursera pas les frais d'arbitrage.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, **Tout Rapport concernant la Commission de Discipline** doit être envoyé **dans les 48 Heures** uniquement à la d'adresse ci-dessous :

discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser

INFORMATIONS INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et **uniquement sur cette adresse et pas l'adresse générale du district.**

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT